Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 10

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nurent le plus brillant des succès puisqu'elles réunirent 52 inscriptions pour le fond, 26 pour les patrouilles et plus de 100 pour les obstacles.

A une époque comme la nôtre où l'on est enclin à considérer que la jeunesse a trop de liberté et qu'elle est tant soit peu corrompue par les plaisirs de toute espèce que lui offre la vie moderne, il est extrêmement réjouissant de constater que l'un de ces plaisirs au moins ne peut être qu'un bienfait pour elle, nous avons nommé le sport, le sport qui régénère et sert le culte de la beauté physique et spirituelle. Ce n'est évidemment pas sous cet angle que nous devons considérer la pratique du ski dans l'armée qui a, avant tout, un but utilitaire et tactique, mais il n'en reste pas moins que le fait d'organiser des concours et des cours de ski militaires est un des facteurs tendant à élever le niveau moral de la troupe en lui permettant de se familiariser avec l'alpe en hiver et d'en découvrir toutes les beautés.

Ces réflexions, nous les faisions en admirant avec quel entrain et quel enthousiasme nos sous-officiers, pourtant lourdement chargés du paquetage réduit et du mousqueton, se donnaient à leur tâche pendant ces deux journées mémorables à Glaris. Cependant, dix jours auparavant, rien ne laissait prévoir une si belle réussite, car la neige n'avait pas encore fait son apparition en quantité suffisante dans cette sauvage vallée de la Linth et notre camarade sergent-major Weber, président du Comité d'organisation, était prêt à s'en arracher la chevelure — qu'il a pourtant très belle — en signe de désespoir. Mais heureusement, cette triste éventualité, qui aurait jeté la consternation parmi la gent coiffeur de Glaris, ne devait pas se réaliser et quelques huit jours avant la date prévue pour les concours, la ville de Glaris se réveilla, un beau matin, sous le blanc manteau de neige qu'un Dieu miséricordieux avait jeté sur ses épaules pendant la nuit.

Et c'est ainsi qu'en ce samedi 12 janvier, à 13 heures, le départ fut donné de minute en minute aux concurrents de la course de fond individuelle sur un parcours de 21,2 km, comprenant 890 m de montée, 920 m de descente et 10 minutes de halte obligatoire. Après un parcours de toute beauté, le cpl. Franz Winkler, III/44, de Lucerne, passait la ligne d'arrivée ayant établi le meilleur temps de la journée avec 1 h. 58′ 57″. Dans les dix premiers figuraient quatre Lucernois, ce qui laissait envisager une victoire de la section de Lucerne dans la course de patrouilles du lendemain. Parmi les Suisses romands engagés dans cette course, le fourrier Héritier, de Genève, se classa fort bien au dixième rang à 15′ 12″ du premier.

Le dimanche matin, à 7 h. 30, les patrouilles s'élancèrent à leur tour sur une piste longue de 17,4 km, comprenant 793 m de montée et 795 m de descente. Elles avaient en outre à fournir un rapport et un croquis à la fin de la course. L'arrivée avait lieu au bas des pentes assez raides qui descendent des premiers contreforts du Glärnisch et ce fut un vrai régal que d'observer la tenue vraiment impeccable de quelques patrouilles pendant cette ultime descente semée d'embûches. Comme on le prévoyait, la patrouille lucernoise du plt. Ackermann se classa première dans le temps excellent de 2 h. 4′ 20″, devant une autre patrouille lucernoise, celle du plt. Stalder, puis celle du lt. Macheret, Herisau, celle du cpl. Schober, Oberengadin, celle du lt. Hert, Genève, et celle du cpl. Ducommun, La Chaux-de-Fonds.

Comme on le voit, les Suisses romands se défendirent vaillamment et leurs places de 5e et 6e au classement général sont fort honorables, surtout si l'on tient compte que la patrouille genevoise du lt. Hert fut loin de bénéficier des meilleures conditions, puisque partie au troisième rang et ayant passé presque de suite en tête, elle dut courir sur une piste encore tendre qu'une légère chute de neige pendant la nuit avait passablement alourdie. Nous sommes heureux d'adresser ici à ces vaillants camarades nos sincères félicitations.

Enfin, l'après-midi, se courut la course d'obstacles devant un très nombreux public qui suivit attentivement les péripéties d'une lutte qui s'avéra très serrée entre certains concurrents. La piste, d'une longueur de 2,5 km, comprenait 150 m de montée et 250 m de descente; elle était en outre semée de « chicanes » naturelles qui eurent le don de rendre cette épreuve extrêmement intéressante et spectaculaire, et c'est avec un grand plaisir que nous avons constaté le degré de préparation technique très poussé de certains concurrents. Il y eut en effet des passages superbes, et si l'on considère que ce parcours s'effectuait avec le paquetage réduit, le temps de 13′ 30″ du premier classé, le cpl. Anderegg, Bttr. mont. 8, Herisau, est tout à fait remarquable. Le premier des Suisses romands dans cette épreuve fut le mitr. Marggi, de Montreux, 16′ 19″, suivi du cpl. Lassueur, de Ste-Croix, 17′ 5″, du fourrier Héritier, de Genève, 17′ 33″, etc. Signalons toutefois que le sergent Maire, de Genève, qui fit pourtant une belle course, fut omis dans le palmarès! Espérons que cet oubli regrettable a été réparé entre temps.

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques considérations sur les 4es Concours de ski de l'ASSO sans mentionner que le colonel divisionnaire Lardelli, président du Comité d'honneur, avait tenu à assister en personne à toutes les épreuves et qu'il les suivit avec un grand intérêt, en compagnie du colonel Luchsinger, conseiller technique du DMF pour le service alpin.

A l'occasion de la soirée de samedi, au cours de laquelle il fut procédé à la distribution des prix de la course de fond individuelle, le colonel divisionnaire Lardelli prononça un brillant discours par lequel il encouragea fortement l'ASSO et reconnut tous ses mérites.

Enfin, pour terminer, il ne nous reste qu'à féliciter sincèrement la section de sous-officiers de Glaris, qui, grâce à un travail acharné, sut organiser de façon impeccable cette belle manifestation et doter les concours de récompenses superbes, comme jamais on ne vit encore en pareille occasion. Il est vrai que l'effort demandé à nos sous-officiers skieurs pendant ces deux journées était considérable et qu'il méritait d'aussi belles récompenses; toutefois il faudrait se garder de tomber dans l'exagération, car toutes les sections de l'ASSO ne sauraient être à même de fournir à l'avenir des récompenses d'une telle valeur et l'effet obtenu irait alors à l'encontre du but recherché.

Encore une fois, la section de Glaris a bien mérité de la patrie et il y a lieu de ne lui ménager ni les éloges, ni les compliments auxquels elle a si justement droit avec les nombreux officiers qui lui prêtèrent leur concours. *E. N.*

Petites nouvelles

Depuis 1932, où furent réintroduits, après 18 ans d'interruption, les examens de gymnastique pour les recrues, les résultats se sont améliorés de plus en plus. Si l'on tient compte de l'ensemble des jeunes gens qui ont obtenu la meilleure note dans les quatre épreuves, le pourcentage de 8,5 %, en 1932, a passé à 10 % en 1933 et à 14,7 % en 1934. Au cours de l'année qui vient de se terminer, 29 685 hommes ont subi l'examen, dont 4372 obtinrent le maximum. En tête viennent les jeunes gens des arrondissements de division 3 (Berne et Haut-Valais)

et 5 b (Uri, Schwyz, Unterwald et Tessin) avec 19 % de moyenne maximale. Pour la 2e division, la moyenne a atteint 17,3 %, pour l'arrondissement 5 a 15,6 %, pour la 6e division 13,7 %, pour la 4e division 12,9 %, pour la 1e division 7,8 %.

✶

Le général von Blomberg, ministre de la Reichswehr, a accordé à M. Lochner, correspondant de l'*Associated Press* à Berlin, une longue interview dans laquelle il s'est efforcé notamment de dissiper les bruits répandus à l'étranger au sujet des armements excessifs de l'Allemagne.

Selon l'avis du général von Blomberg, ce sont des informations tendancieuses et absurdes, à un tel point absurdes que le ministre de la Reichswehr ne prend même plus la peine de les démentir.

Parlant ensuite de la S. A. et de la S. S., le général von Blomberg prétend que depuis le 30 juin, les milices hitlériennes auraient cessé d'être un potentiel de guerre.

En ce qui concerne la Reichswehr, par contre, le général se félicite de sa tenue et de sa valeur militaire, en ajoutant que l'Allemagne peut être fière de cet instrument de défense qu'elle a créé. Néanmoins, le général von Blomberg se déclare partisan du service militaire obligatoire et général, car notre armée, dit-il, ne doit pas être un instrument d'attaque ni de conquête, mais une école du caractère. C'est pour cela que nous désirons que tout Allemand apte au service passe par cette école.

✶

En vue des améliorations qui seront apportées aux fortifications, M. Minger a visité à fin décembre les forts de Saint-Maurice. Il était accompagné du colonel Guisan, cdt. du 1er corps d'armée, du colonel divisionnaire Marcuard, chef d'arme de l'artillerie, et du lieut.-col. Wacker; il s'est déclaré satisfait de l'organisation du chenil récemment créé, le seul en Suisse, pour fournir les chiens militaires nécessaires à la liaison dans l'armée.

✶

A Berne s'est réuni au début du mois le grand comité national d'action pour la loi sur la défense nationale. Venus de tous les cantons, des représentants de tous les partis nationaux et de toutes les organisations patriotiques assistaient nombreux à cette assemblée.

M. Minger a souligné la grande importance, pour le sort du pays, du projet de loi sur lequel le peuple sera appelé à se prononcer les 23 et 24 février.

L'évolution suivie par les méthodes de combat nous oblige à adopter l'instruction de nos milices au moyen de matériel moderne mis à leur disposition. L'étranger attend avec un vif intérêt l'issue de cette consultation populaire. Il y verra si la Suisse est résolument décidée à défendre son indépendance et sa neutralité. Non seulement la loi doit être acceptée par le peuple: il faut qu'elle réunisse une imposante majorité.

Puis, M. S. Haas, directeur à Berne, a fait un exposé sur l'organisation de la campagne. Un comité national d'action a été constitué sous la présidence de M. R. König, professeur à Berne.

Les représentants de tous les cantons furent unanimes à affirmer que le maintien de l'indépendance de notre pays dépend de l'issue de cette votation.

L'assemblée adresse dès maintenant au peuple suisse tout entier un fervent appel en faveur de la loi qui lui est soumise. Elle constate la nécessité d'organiser sans retard la propagande indispensable pour enseigner et convaincre le peuple suisse.

✶

L'affaire Fonjallaz n'aura guère servi a redorer le blason passablement terni de Léon Nicole qui, une fois de plus, sera obligé de reconnaître qu'il a agi inconsidérément en publiant des documents sur l'authenticité desquels le doute était permis. Bref, tout cela se terminera par des excuses gratuites et une bonne petite indemnité de dommages et intérêts que Nicole versera au colonel Fonjallaz. On peut se demander après cela, comment il se trouve encore sur terre des gens assez « poires » pour verser des cotisations au parti socialiste genevois, dont le plus clair des revenus sert à financer les multiples procès de son chef?

✶

Selon une décision du Conseil Fédéral, des instructeurs pour la défense passive de la population civile contre des attaques aériennes seront formés, avant la fin de janvier 1935, dans chaque canton, exceptionnellement en commun dans plusieurs petits cantons.

L'instruction sera donnée, sous la direction et la responsabilité des autorités cantonales, par le personnel supérieur formé dans les cours fédéraux.

Gewehrwettschießen 1934
Concours de Tir au fusil 1934

Sektionswettkampf — Concours de sections

Rang	Sektionen / Sections	Skala / Echelle	Resultate / Résultats
	Diplom I. Klasse. — Diplôme Ire classe:		
1	Bern	A	110,95
2	Thun	A	110,76
3	Grenchen	A	110,45
4	Sursee	B	110,00
5	Solothurn	A	109,91
6	Emmenbrücke	B	109,13
7	Schönenwerd	A	109,03
8	Langenthal	B	108,99
9	Untertoggenburg	B	108,87
10	Gäu	B	108,70
11	Ste-Croix	B	108,55
12	Olten	A	108,35
13	Biel — Bienne	A	107,87
14	Hinterthurgau	B	107,72
15	Interlaken	B	107,67
16	Lyß, Aarberg und Umgebung	A	107,59
17	St. Galler Oberland	B	107,49
18	La Gruyère	B	107,46
19	Val-de-Travers	A	107,43
20	St. Gallen	A	107,36
21	Glatt- und Wehntal	B	107,34
22	Nyon	B	107,22
23	Zofingen	B	107,05
24	Vully	B	107,02
25	Zug	B	106,93
26	Glarus	B	106,87
27	Appenzell-Vorderland	B	106,84
	Diplom II. Klasse. — Diplôme IIme classe:		
28	La Chaux-de-Fonds	B	106,80
29	Fribourg	A	106,77
30	Rorschach	A	106,60
31	Zürcher Oberland	B	106,45
32	Frauenfeld	B	106,39
33	Frutigen-Nd.-Simmental	B	106,28
34	Seebezirk	B	106,17
35	Oberengadin	B	106,13
36	Herisau	B	106,08
37	Boudry	B	106,05
38	Amriswil	B	105,99
39	Neuchâtel	A	105,95
40	Basel-Stadt	B	105,81
41	Laufental	B	105,73
42	Chur	B	105,73
43	Goßau	B	105,54
44	Luzern	A	105,49
45	Willisau	A	105,39
46	Winterthur	B	105,36
47	Baselland	B	105,35
48	Vevey	B	105,32
49	Schaffhausen	A	105,22
50	Limmattal	B	105,18
51	Zürich U.O.V.	B	104,96
52	Suhrental	B	104,82
53	Burgdorf	B	104,74
54	Münsingen	B	104,73
	Ohne Diplom — sans diplôme:		
55	Werdenberg	B	104,50
56	Schwyz	B	104,31
57	La Glâne	B	104,01
58	Huttwil	B	103,93
59	Toggenburg	B	103,89
60	Rheintal	B	103,87
61	Obwalden	B	103,84
62	Zürich U. O. G.	B	103,71
63	Dübendorf	A	103,56
64	Einsiedeln	B	103,46
65	Zürichsee linkes Ufer	B	103,43
66	Baden	B	103,15
67	Brugg	B	103,14
68	Zürichsee rechtes Ufer	B	103,01
69	Hochdorf	B	102,74
70	Genève	A	102,21
71	Bremgarten	B	101,99
72	Lenzburg	A	101,19
73	Neuveville	B	101,06